Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601709-20260427-2227042026-DE

République Française
Département du MORBIHAN
Commune de PLOURAY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Référence
22/27/04/2026

Objet de la délibération
Tarifs de location des salles

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Date de la convocation
13/04/2026

Date d'affichage
13/04/2026

Vote
A la majorité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de PONTIVY
Le : 30/04/2026

Et

Publication ou notification du : 30/04/2026

L' an 2026 et le 27 Avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Plouray, Salle du Conseil sous la présidence de MORVANT Michel, Maire.

Présents : M. MORVANT Michel, Maire, Mme GUILLANIC Floriane, M. LE LAIN Jean-Luc, Mme LE GAC Claudine, M. ASCHENBRENNER Marc, Mme COUTELLER Angélique, Mme LEMAIRE Brigitte, M. LESAGE Romuald, Mme MARQUET Stéphanie, M. DRUET Christophe, Mme BIHAN Catherine, Mme BARGUIL Isabelle, M. ABREU Y BRETEVILLE Damien.
Excusés : M. BELLEC Sébastien, M. GUIFFES Eric.

A été nommée secrétaire : Mme GUILLANIC Floriane

Objet de la délibération : Tarifs de location des salles

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune dispose de salles qu'elle met à disposition des particuliers et des associations.

Afin de préciser les tarifs de **location de matériel**, le Conseil Municipal décide d'appliquer aux nouveaux contrats de locations les tarifs et conditions indiqués ci-dessous :

Associations locales

Association locale, location **Salle Polyvalente**	Tarif	Compléments
Manifestations à but lucratif (repas et divers)		
1 jour (lundi au vendredi 17h)	110 € / jour	caution 300,00€ + caution de ménage 70,00€ restituée dans les 15 jours suivant la location
forfait 2 jours (samedi + dimanche)	110 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
forfait 3 jours (vendredi + samedi + dimanche)	110 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Repas à emporter (utiliser la petite salle)	Gratuit	caution 300,00 € + caution 70,00€
Manifestations à but non lucratif :		
Restauration	Gratuit	caution 300,00 € + caution 70,00€
Vin d'honneur - Apéritif	Gratuit	caution 300,00 € + caution 70,00€
Bal, uniquement si les entrées sont gratuites	Gratuit	caution 300,00 € + caution 70,00€
Arbres de Noël pour les écoles	Gratuit	caution 300,00 € + caution 70,00€
Réunion	Gratuit	caution 300,00 € + caution 70,0
Association locale, location **Salle Multifonctions** (Utilisation à caractère non sportif)		
Divers	110 €	caution 300,00 € + caution 70,00€

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601709-20260427-2227042026-DE

Fête de Noël pour les écoles	Gratuit	caution 300,00 € + caution 70,00€
Ecole St Louis : 2 événements / an	Gratuit	caution 300,00 € + caution 70,00€
Ecole publique : 2 événements / an	Gratuit	caution 300,00 € + caution 70,00€
Association locale, location **Salle Multifonctions + Salle polyvalente**		
Manifestation - 1 jour (lundi au vendredi 17h)	110 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Manifestation - forfait 2 jours (samedi + dimanche)	110 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Manifestation – forfait 3 jours (vendredi + samedi + dimanche)	110 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Association locale, location de **Matériel**		
Tables + tréteaux + bancs	Gratuit	
Chaises, 14 tables noires carrées (1m x 1m, 4 places), 10 tables rectangles crème (1,80m x 1m, 6 places) = au sous-sol de la salle po	**Gratuit**	
Vieilles tables	Gratuit	
Barrières	Gratuit	
Jeux de boules	Gratuit	
Mange-debout (hors de la salle, sans housse)	5 € l'unité	caution 50,00 € l'unité

La sono pourra être prêtée aux écoles de Plouray et aux associations de Plouray exclusivement.

Associations extérieures

Association extérieure, entreprise locale ou extérieure - Location **Salle Polyvalente ou Salle Multifonctions**	Tarif	
1 jour (lundi au vendredi 17h)	180 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Forfait 2 jours (samedi + dimanche)	280 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Forfait 3 jours (vendredi + samedi + dimanche)	300 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Vin d'honneur	60 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Bal	100 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Arbres de Noël pour les écoles	100 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Réunion	60 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Association extérieure, entreprise locale ou extérieure - Location de **Matériel**		
Tables + tréteaux + bancs	5 €	caution 50,00 €
Barrières	5 €	caution 50,00 €

Particuliers de Plouray

Particuliers de PLOURAY, location **Salle Polyvalente**	Tarif	
Une salle - 1 jour (lundi au vendredi 17h)	150 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Une salle - Forfait 2 jours (samedi + dimanche)	180 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Une salle – Forfait 3 jours (vendredi + samedi +dimanche)	220 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Café d'obsèques	40 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Particuliers de PLOURAY, location **Salle Multifonctions** (Utilisation à caractère non sportif)		
1 jour (lundi au vendredi 17h)	180 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Forfait 2 jours (samedi + dimanche)	210 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Forfait 3 jours (vendredi + samedi +dimanche)	240 €	caution 300,00 € + caution 70,00€
Célébration d'obsèques	à titre gracieux	
Particuliers de PLOURAY, location **Salle Polyvalente + Salle Multifonctions**		
Deux salles - 1 jour (lundi au vendredi 17h)	250 €	caution 600,00 € + caution 140,00€
Deux salles - Forfait 2 jours (samedi + dimanche)	300 €	caution 600,00 € + caution 140,00€
Deux salles – Forfait 3 jours (vendredi + samedi +dimanche)	400 €	caution 600,00 € + caution 140,00€

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601709-20260427-2227042026-DE

Particuliers de PLOURAY, location de **Matériel**		
Tables + tréteaux + bancs	3 €	caution 50,00 €
Chaises, 14 tables noires carrées (1m x 1m, 4 places), 10 tables rectangles crème (1,80m x 1m, 6 places) = au sous-sol de la salle po	**1 € chaque unité**	**caution 50,00 €**
Barrières	1 €	caution 50,00 €
Jeux de boules	gratuit	caution 50,00 €
Mange-debout (hors de la salle, sans housse)	5 € l'unité	caution 50,00 € l'unité

Pour le 31 décembre, les salles pourront être louées par les particuliers de la commune exclusivement.

Particuliers extérieurs

Particuliers de l'extérieur, location **Salle Polyvalente ou Salle Multifonctions**	Tarif	
Forfait 1 jour (lundi au vendredi 17h)	380 €	caution 600,00€ + caution 70€
Forfait 2 jours (samedi + dimanche)	590 €	caution 600,00€ + caution 70€
Forfait 3 jours (vendredi + samedi +dimanche)	620 €	caution 600,00€ + caution 70€

Barbecue extérieur	Tarif	
VOIR REGLEMENT BARBECUE (Délibération n°05/25/05/2016)	Gratuit sous réserve de sa disponibilité	caution 50,00 € (conservée en cas de non nettoyage)

Les locataires de matériel seront informés en mairie des horaires auxquels ils pourront prendre le matériel et le ramener.
Un bon sera rempli en mairie et complété avec les services techniques lors de la remise du matériel, puis lors de sa restitution.

En cas de dégâts pour un montant inférieur au montant de la caution, celle-ci sera restituée déduction faite du paiement de la facture de remise en état.
En cas de dégâts pour un montant supérieur au montant de la caution, soit la facture sera payée puis la caution restituée, soit la caution sera conservée et l'assurance du locataire saisie.

Si le ménage n'est pas fait par un locataire ou est manifestement insuffisant, il sera effectué par une entreprise spécialisée sur demande de la mairie ou par les services municipaux. La caution de ménage sera alors encaissée.
Pour les particuliers et les associations extérieures, si le ménage n'est pas fait avant 9h le lundi matin, la caution de ménage sera encaissée.
Pour les associations plouraysiennes, pendant les vacances scolaires ou pour les kermesses des écoles, il sera possible sur demande préalable de rendre les clés le lundi à 12h pour permettre de finir le ménage.

Si le ménage a été effectué de manière satisfaisante, la caution de ménage sera rendue dans une délai de 15 jours maximum suivant la location.

CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION n°07/11/10/2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026
Le Maire, Michel MORVANT